

# L'UE prêt à amender Google sur les mauvaises pratiques d'Android

**Google** est la nouvelle cible de la **Commission européenne**. Non pas pour sa trop grande présence sur le marché des moteurs de recherche, mais pour abus de position dominante sur le système d'exploitation mobile **Android**.

Les organismes de régulation européens se penchent aujourd'hui sur le cas Google, qui 'impose' aux constructeurs l'installation de ses applications (Google Play, Google Search, Gmail, etc.) sur les smartphones et tablettes Android. La société américaine pourrait se voir infliger une **amende massive**.

Bien entendu, les constructeurs de terminaux mobiles ne souhaitent pas se passer du Play Store et de ses millions de logiciels. L'Europe entend toutefois remettre bon ordre dans les pratiques de Google. La firme **incite financièrement** les constructeurs à adopter ses applications. Une pratique à laquelle la Commission européenne entend mettre fin. De plus, Google force les entreprises à préinstaller ses applications pour pouvoir accéder à son store applicatif. **L'accès au Play Store ne peut se faire sans installer les autres solutions de la firme.**

## **Fin du pompage des données personnelles par Google ?**

Plus libres d'adopter ou non les applications de Google, les constructeurs pourraient être tentés de proposer des alternatives. Voire de ne plus préinstaller certains outils venant de Mountain View.

Ces derniers passent sous le radar d'Android en matière de protection des données personnelles. Les utilisateurs ne peuvent en effet empêcher les fuites de données opérées par des applications préinstallées.

### **À lire aussi :**

[Google recule la sortie d'Android Wear 2.0 à 2017](#)

[Andromeda : la fusion de Chrome OS et Android bientôt en piste](#)

[Top départ pour Android 7.0 Nougat : les nouveautés, les terminaux](#)

**Crédit photo : © RTimages – Fotolia.com**